

Bulletin municipal

MONDOUBLEAU

N°73 - Janvier 2020



SOMMAIRE

Edito 3

LE CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus des réunions de conseil municipal 4

LA VIE DE LA COMMUNE

Les espaces verts 8
Les travaux 10
Fête de l'été - remerciements 12
Pompiers – Ste Barbe 13
Une écrivaine à Mondoubleau 14
Du mouvement au cabinet vétérinaire 14
Associations 15
Rétrospective 2^{ème} semestre 2019 16

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nouvelles activités 18
Les marchés 19

LES INFOS MEDICO-SOCIALES

Don du sang – Numéros utiles 20
Dépistage du cancer 21
ADMR 22

LES INFOS PRATIQUES

Dates à retenir 23
Ordures ménagères - Objets encombrants 23
Déploiement de la 4G et interférences 25
Syndicat des Circuits équestres et pédestres 26
UFC Que Choisir 28

HISTOIRE DE MONDOUBLEAU

La Résistance à Mondoubleau 29

Etat civil 30
Les bonnes conduites d'Albert 31



Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h
Mardi : 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public
Mercredi : 8 h 30 - 12 h / fermée
Jeudi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73 – Fax : 02 54 80 72 42
courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr
Retrouvez toutes les informations sur le site :
mairie-mondoubleau.com

Directeur de la publication : Jean-Jacques Gardrat, Maire de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Jacques Gardrat, Christine Charreau, Sophie Boulay, Fanny Mazeaud, Isabelle Brette / Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.
Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18, Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau isabelle@mairiedemondoubleau.fr
Couvertures : photos des travaux de la Mairie et le Chemin Vert sous la neige

ÉDITO

L'été caniculaire que nous venons de vivre nous amène à réfléchir sur nos habitudes de consommation et de gestion de nos ressources naturelles. Il faut prendre conscience de cette urgence qui est vitale pour nous et les générations futures. Des arrêtés préfectoraux de restriction et une communication régulière a été assurée par voie de presse notamment sur les recommandations et les obligations en matière de brûlage et d'utilisation de l'eau.



Ces dispositions sont consultables à l'affichage municipal, donc, opposable à tous. Nous devons tous être sensibilisés à l'importance du respect de ces mesures. Je me dois de rappeler ces règles simples et élémentaires de civisme car malheureusement, certains, trop nombreux à mon goût, les enfreignent, d'où mon rappel à l'ordre. Dans les sujets récurrents qui fâchent, il y a celui des propriétaires de chiens qui laissent délibérément ceux-ci faire leurs besoins sur les trottoirs ou dans les aires piétonnes ou de jeux. J'ose encourager ces propriétaires à ramasser les déjections dans des sacs plastiques prévus à cet effet !

Le centre de notre petite ville se métamorphose. Le restaurant « Le Grand Monarque » a ouvert ses portes début septembre après d'importants travaux. Les nouveaux propriétaires peuvent être fiers de leur réalisation et je leur souhaite un vif succès dans leur activité. Ils le méritent.

Les travaux de la halle de la Mairie ont perturbé l'habituelle quiétude mais pas l'affluence commerciale et c'est tant mieux. Le rendu de cette réhabilitation est très satisfaisant et donne à la Maison du Peuple une fière allure.

Certaines dates sont à retenir pour ce début d'année. Le Conseil Municipal et moi-même vous invitons aux traditionnels vœux qui auront lieu le 17 janvier à 19h30 à la salle de l'Etoile. Les élections municipales auront lieu le 15 mars pour le 1^{er} tour et le 22 mars pour le 2^{ème} tour.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos proches nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Jean-Jacques GARDRAT

Comptes rendus

Séance du 11 juin 2019

1 – Continuités écologiques des espaces verts en centre-bourg

Projet présenté par le CAUE 41 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Partenariat avec la Maison Botanique et l'association Perche Nature. Continuité de l'opération « Jardinons nos villages » réalisée en 2014-2016 :

- ⊗ Biodiversité dans les rues, plantation de végétaux en « pied de mur » rue des Poilus et alentours
- ⊗ Parc Consigny et Jardin Chapoton : ateliers participatifs pour un projet d'aménagement:
- ⊗ Plessage des haies du Chemin Vert jusqu'au Clos de la Minauderie (poursuite de l'opération réalisée en 2015-2016).

2 – Projets de travaux

- ⊗ Restructuration-réhabilitation halle de la Mairie : entreprises chargées des travaux retenues (10 lots). Montant global des marchés : 332.356,23 € H.T. (prévisionnel : 390.300 € H.T.). Travaux de dépollution (retrait amiante et plomb) repoussés au 1^{er} juillet. Achat d'un barnum -plus judicieux que la location- A installer sur la place du Marché pour les commerçants non-sédentaires.
- ⊗ Voirie rue des Poilus RD 921 : travaux présentés par Serge Renault, 1^{er} Adjoint. Remplacement de la canalisation d'eau potable longeant le pont de la Grenne en encorbellement (à la charge du SIVOM). Reprise de caniveaux et bordures de trottoirs entre le pont de la Grenne et le passage à niveau par la Commune, et remise à niveau des tampons de regard d'assainissement 12.668,40 €. Réfection de la bande de roulement de la chaussée par le Conseil Départemental. Marquage signalisation et reprise des boucles de détection des feux tricolores (Commune).

3 – Personnel communal

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe pour avancement à compter du 1^{er} juillet 2019.

4 – Décision Modificative Budgétaire n°1/2019

Section d'investissement

- ⊗ Dépenses : frais d'études (mission de suivi et conseil, mise en œuvre actions Trame Verte biodiversité

centre bourg-honoraires CAUE 41, Perche Nature, Maison Botanique) : 12.300 €. Achat barnum.

- ⊗ Recettes : Subvention Conseil Régional 80 %-actions Trame Verte : 11.500 €

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Contrat de location avec Air Liquide : bouteille d'oxygène pour la piscine : 1.400,76 €.
- ⊗ Réfection des gouttières immeuble place St Denis-rue Leroy par S. Géray-Souday : 5.211,14 €.
- ⊗ Réfection de toiture wc publics et local SDF rue Porte Vendômoise par S. Géray : 5.387,66 €
- ⊗ Concession cimetière
- ⊗ Marché travaux dépollution amiante et plomb halle Mairie attribué à FP Environnement (St-Pierre-des-Corps-37) : 39.011,66 €
- ⊗ MAPA Travaux réfection RD 921 (rue des Poilus/avenue de la Gare) attribués à :
 - * Travaux divers voirie TP Colin : 12.668,40 €
 - * Signalisation horizontale et verticale : ESVIA : 1.130,98 €
 - * Signalisation lumineuse tricolore ENGIE-INÉO : 1.008 €
- ⊗ Refus du Droit de Préemption Urbain pour un bien sis, 6 rue Charles Péguy
- ⊗ Acquisition d'un barnum (6m x 18m) auprès des Ets Plisson de Beaugency (45) : 12.231,84 €

Affaires diverses

- ⊗ lettre de Mme Gauvain : chute de pierres des remparts de la forteresse dans son jardin.
- ⊗ la Communauté de communes sollicite la création conjointe d'une place de stationnement PMR réglementaire près de la médiathèque et de la Maison Consigny (place actuelle non conforme aux prescriptions techniques).

A étudier par la commission des travaux.

Questions diverses

Fauchage du terrain des Prés Barrés à effectuer quelques jours avant la fête du 20 juillet.

Séance du 15 juillet 2019

1 – Camping municipal

Rapports d'activité et financier pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, transmis par le concessionnaire, Vincent Bessière. Redevance due à la Commune pour cette période : 256 €.

2 – Convention relative au P.D.E.S.I. (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)

Accord pour l'inscription au P.D.E.S.I. de l'itinéraire « entre bocage et roussard ». Avenant n°1 à la convention relative au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (P.D.E.S.I.). Extension du dispositif au Comité Régional d'Équitation.

3 – Recomposition de l'organe délibérant de l'E.P.C.I. Communauté de Communes des Collines du Perche

Le renouvellement général des conseils municipaux prévu en 2020 nécessite au préalable, une recomposition de l'organe délibérant des Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Le nombre et la répartition des délégués sont établis soit entre ses communes membres à la représentation proportionnelle de leur population, soit sur la base d'un accord local. Une simulation sur la base d'un accord local et validée par les services de l'État permettrait d'obtenir la répartition ci-dessous avec 33 conseillers communautaires, au lieu de 27.

Communes	Nombre de sièges	
	Proposition 1	Proposition 2
Mondoubleau	7	6
Couëtron-au-Perche	5	6
Sargé-sur-Braye	5	5
Cormenon	4	4
Choue	3	3
Le Gault du Perche	2	2
Baillou	2	2
Le Temple	1	1
St Marc du Cor	1	1
Beauchêne	1	1
Le Plessis-Dorin	1	1
Boursay	1	1
Total	33	33

Choix du conseil municipal : accord local - proposition 1

4 – Mise à disposition de locaux à la Communauté de Communes

La garderie périscolaire des écoles gérée par la Communauté de Communes est installée dans les locaux municipaux de la « Maison Consigny ». L'association « L'Echalier » souhaite utiliser ces locaux pour des ateliers lecture. Signature d'une convention tripartite pour mise à disposition gratuite. Frais de fonctionnement à la charge des preneurs.

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Passation des marchés pour les travaux de restructuration de la halle de la Mairie lots 1 à 10 :

- ✖ Lot 1 – maçonnerie : Segouin Maçonnerie Mondoubleau : 131.269,20 €
- ✖ Lot 2 – revêtement de sol béton : TAE41 Cour S/Loire : 52.796,84 €
- ✖ Lot 3 – menuiseries extérieures : Sarl Nadeli St-Ouen : 119.403,60 €
- ✖ Lot 4 – menuiseries intérieures : Mondoubleau Menuiseries : 8.010 €
- ✖ Lot 5 – plâtrerie isolation : Eurl Poitou Mondoubleau : 29.764,94 €
- ✖ Lot 6 – électricité : SN Callac : 23.188,82 €
- ✖ Lot 7 – chauffage ventilation : SN Callac Vendôme : 10.771,60 €
- ✖ Lot 8 – plomberie sanitaires : Sarl Dahuron St-Ouen : 4.741,67 €
- ✖ Lot 9 – carrelage revêtement : Segouin Maçonnerie Mondoubleau : 6.516 €
- ✖ Lot 10 – peinture : Sarl Poussin Peintures Blois : 12.364,80 €

Total : 398.827,48 € TTC

- ⊗ Convention d'occupation logement 1 rue Leroy
- ⊗ Refus du Droit de Préemption Urbain pour un bien sis 1 rue du Prazé
- ⊗ Concession cimetière
- ⊗ Eglise : remplacement du moteur de volée de la cloche n°1-Sté Bodet : 1.796,40 €

Affaires diverses

- ⊗ Admission en non-valeur : créance de 100,64 € correspond à la redevance ordures ménagères 2014 d'une famille ayant quitté la commune et bénéficiant d'un effacement de dette sur décision judiciaire.
- ⊗ Visite du Sénateur : Jean-Marie Janssens viendra à la rencontre des élus municipaux et des concitoyens.
- ⊗ Fête de l'été du 20 juillet : programme définitif - modalités de l'organisation.
- ⊗ Commanderie d'Arville : point de situation par Christine Charreau, conseillère municipale et présidente de l'association de la Commanderie : recrutement d'un directeur avec prise de fonction fin septembre 2019, tournage d'un film documentaire sur le Pouvoir des Templiers diffusé sur YouTube, organisation de la fête médiévale du 21 juillet...
- ⊗ Voirie rue des Poilus-réfection de chaussée par le Conseil Départemental : planning avancé.
- ⊗ Travaux halle Mairie : dépollution amiante/plomb achevée, attente des résultats d'analyse. Menuiseries extérieures déposées prochainement.
- ⊗ Scierie « Chaillou » reprise en 2018 par la Sté M&L Wood : préavis de licenciement pour les salariés.

Questions diverses

- ⊗ Problèmes de vitesse excessive sur certains axes (rue Leroy, avenue Louis Chaumel). Mise en place de dispositifs ralentissant les véhicules à réfléchir.
- ⊗ C. Charreau souhaite modifier le fleurissement de la façade de la Mairie. A étudier.

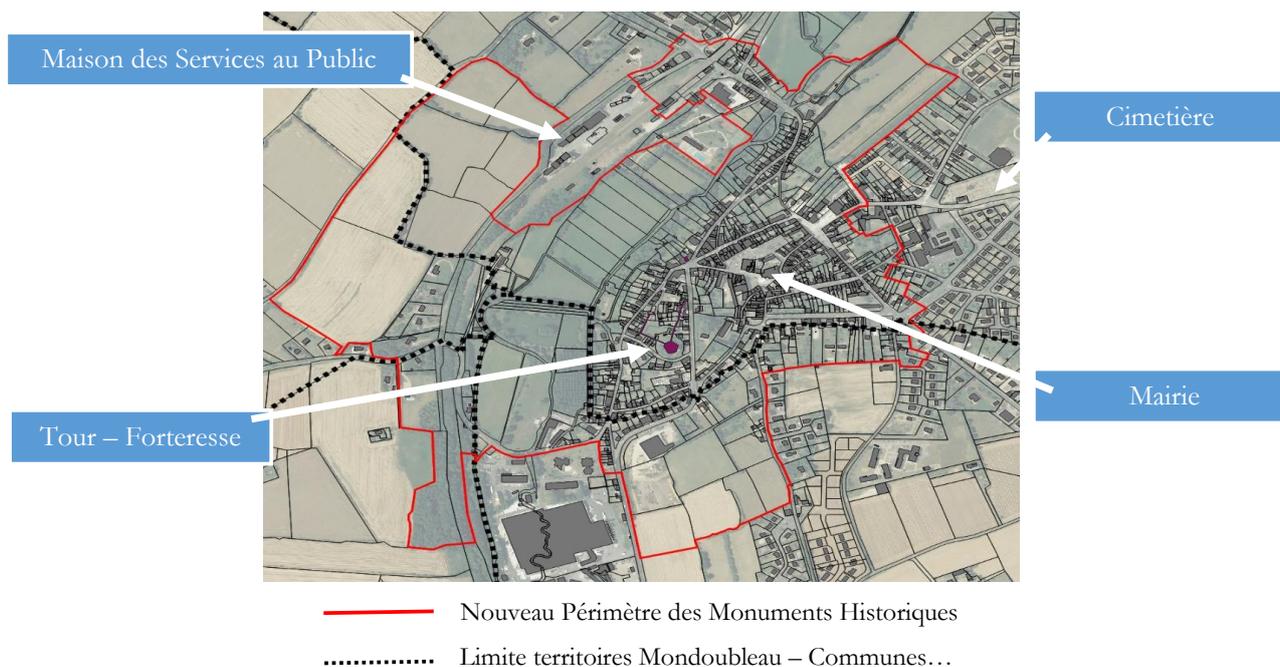
1 – Continuités écologiques en centre-bourg

Rappel des objectifs et des modalités de mise en œuvre de cette opération réalisée avec le CAUE 41, la Maison Botanique et l'association Perche Nature :

- Fleurissement-végétalisation rue des Poilus et ruelles adjacentes : 5 riverains s'engagent dans cette action. Atelier participatif de plantation le 25 octobre.
- Aménagement du Parc Consigny pour développer la biodiversité (création nouvel accès, jardin partagé...).
- Régénération haie champêtre Chemin Vert (seconde tranche-entre la Minauderie et l'espace Thiercelin)

2 – Périmètre des Monuments Historiques

Actuellement plusieurs périmètres de protection des abords des monuments historiques classés et/ou inscrits : 500 mètres autour des monuments. Avec l'élaboration du PLUi, l'Architecte des Bâtiments de France a proposé de mettre en place des Périmètres Délimités des Abords (PDA). Le but : adapter la protection des abords au contexte paysager et historique du monument et limiter à l'essentiel les dossiers d'urbanisme. Pour le centre-bourg, le PDA retenu est celui comprenant la totalité de l'avenue de la Gare en raison de l'architecture des maisons.



3 – Admission en non-valeur de créances éteintes

Créances éteintes suite à des procédures de surendettement avec effacement de dette 38,10 €.

4 – Désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle de terrain

La limite de propriété de l'ancien bureau de Poste est au pied de l'escalier d'une terrasse donnant sur la promenade du Prazé. Une bande de terrain de 40 m² à l'arrière de cet immeuble sera cédée aux acquéreurs au prix de 200 €. Division parcellaire, désaffectation et déclassement du domaine public. Frais à la charge des acquéreurs.

5 – Personnel communal

Suppression de poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe suite à avancement de grade d'agent.

6 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ☒ Concessions cimetière : attribution-renouvellement
- ☒ Refus du Droit de Prémption Urbain pour les biens :
 - ✗ 21 rue du Pont de l'Horloge
 - ✗ 5 rue Lamartine
 - ✗ 35 rue Edouard Bezar
 - ✗ 39 rue Prillieux
 - ✗ 6 et 8 place Saint-Denis

- ✗ 17 rue de la porte Vendômoise
- ✗ 20 et 22 rue de la Tour
- ✗ 11 rue Victor Hugo
- ✗ 37, rue Prillieux
- ✗ 24 rue Gheerbrant

- ☒ Eclairage public : remplacement de 3 armoires de commande (rues Victor Hugo et Honoré de Balzac, boulevard de l'Industrie). Travaux confiés à ENGIE INEO-NAVEIL : 3.510 €.
- ☒ Convention d'occupation logement 1 rue Leroy

Affaires diverses

Recomposition des organes délibérants des EPCI en vue des élections municipales de 2020 : les conditions de majorité requises par la loi ne sont pas réunies pour l'adoption d'une répartition des sièges selon un accord local. La répartition de droit commun s'appliquera donc avec 27 membres (37 actuellement). Pour Mondoubleau, le nombre de délégués communautaires passera de 8 à 6.

Questions diverses

- ☒ Problèmes de stationnement dans la rue Gheerbrant (gênant, problème de visibilité ...) et de circulation rue Creuse.
- ☒ Cinémobile : séance annulée pour cause santé.

Séance du 4 novembre 2019

1 – Décision modificative budgétaire n°2/2019

Afin d'intégrer en section d'investissement les dépenses liées aux travaux réalisés en régie par le personnel communal des services techniques : 21.304,80 €.

- ⊗ Maison Consigny (travaux de rénovation et réfection des peintures hall et porte d'entrée) : 10.683,46 €
- ⊗ Immeuble 1 rue Leroy (réfection logement 2^{ème} étage) : 5.231,14 €
- ⊗ Voirie (busage rue Leroy et aménagements rue Creuse) : 5.390,20 €

2 – Piscine Municipale

Bilan du fonctionnement de la piscine saison estivale 2019

- ⊗ Recettes : 18.498,20 €
 - * Tickets entrées payantes : 8.355 €
 - * Participations des communes : 9.636€
 - * Recettes diverses : 507,20 €
- ⊗ Dépenses : 76.647,07€

Déficit : 58.148,87 €. Visite de contrôle complète par l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.). Très bon entretien de l'équipement malgré son ancienneté. Vu l'évolution des charges, il conviendrait de revaloriser le montant de la participation des communes du secteur pour les frais de fonctionnement de la piscine (*actuellement de 2,20 €/hab. depuis 2012*). Si les communes de la CCCP avaient accepté d'intégrer la Communauté d'Agglomération du Grand Vendômois, la piscine serait communautaire.

3 – Tarifs municipaux 2020

Tarifs municipaux révisés en 2019. Maintien en 2020. Tarif de location du barnum acquis par la Commune à déterminer. (présence de plusieurs employés communaux indispensable pour la livraison, le montage et le démontage).

4 – Projet d'aménagement du Parc Consigny

- ⊗ 25 octobre 2019 : atelier participatif - végétalisation de 5 façades de maison rue des Poilus. Les riverains et l'agent communal chargé des espaces verts ont planté et fixé des plantes grimpantes en pied de murs avec les conseils et l'assistance du CAUE 41.
- ⊗ Aménagement du Parc Consigny : projet de création de corridors de biodiversité en centre-bourg pour assurer la continuité écologique de la trame verte. Financement de la Région Centre à hauteur de 80 %. L'objectif : créer différents espaces aux ambiances différentes (zone de lecture entre la médiathèque et le parc, jardin partagé créé Perche Nature, tunnel végétal ludique, plantation de bulbes...)

5 – Retrait délibération

Pour raison administrative, la cession des parcelles à la SCI « La Fosse Hallouin » est reportée.

6 – Demande de subvention D.S.R. 2020

Travaux sur la voirie communale hors agglomération, sur des chemins communaux à réaliser. Demande de

subvention DSR (Dotation de Solidarité Rurale) auprès du Conseil Départemental 41. Programme de travaux 2020 :

- ⊗ Voie communale VC 7 - Les Virboulins Brulés
- ⊗ Chemin Rural La Borde au Puits

Total estimatif des travaux de voirie 2020 : 79.600 € H.T
Réfection de la rue des Prés Barrés et parking de la piscine (environ 25.000 € H.T.) non retenue pour 2020.

Réfection de la chaussée de la rue Gheerbrant (RD 106) par le Conseil Départemental en 2020 ou 2021. Travaux préparatoires à étudier avant (réseaux, reprise de bordures et caniveaux...). Réaménagement, réfection de chaussée et enfouissement des réseaux rue du Champ de Foire toujours en projet.

7 – Subvention travaux Mairie

Restructuration-réhabilitation halle de la Mairie : demande de subvention à la DRAC pour financer une partie des travaux de maçonnerie suite à diverses prescriptions (pose de seuils en pierre, restitution du filet mouluré de l'entablement sur la façade principale, nettoyage des façades...) de l'ABF -Architecte des Bâtiments de France. Aide estimative : 10.000 € (9,73 % de 102.825 € H.T.).

8 – Dématérialisation et télétransmission des actes au contrôle de légalité

Les actes émis par les collectivités territoriales (délibérations, budgets, arrêtés, décisions...) sont obligatoirement transmis au Représentant de l'Etat dans le Département afin que l'Etat puisse exercer le contrôle de légalité sur ces actes. Actuellement, ces actes sont transmis sur support papier par voie postale. Convention avec l'Etat pour la dématérialisation et télétransmission des actes afin d'être plus efficace. Coût pour la Commune auprès du prestataire informatique : 680 € H.T de mise en service puis abonnement annuel de 210,04 € H.T. Acquisition d'un certificat électronique RGS pour sécurisation des flux 450 € pour une validité de 3 ans.

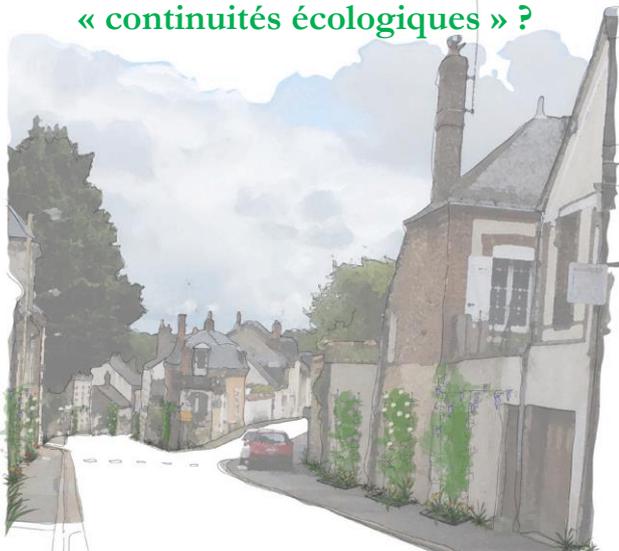
9 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ⊗ Avenant au marché – TP Colin travaux de réfection de la RD 921 (rue des Poilus/avenue de la Gare) 3.780 €.
- ⊗ Concessions cimetières (attribution-renouvellement)
- ⊗ Refus du Droit de Préemption Urbain pour les biens :
 - * 2, impasse Saint-Exupéry
 - * 6, rue Gheerbrant - 6, rue Bizieux
- ⊗ Radiateurs pour les bureaux du secrétariat de Mairie : 3.591,76 € - Ets Yess Electrique
- ⊗ Travaux halle Mairie-avenant lot maçonnerie-entreprise M. Segouin : plus-value de 2.881,80 €

LA VIE DE LA COMMUNE

Les espaces verts

Où en est notre programme de « continuités écologiques » ?



Dans le dernier bulletin municipal, nous vous décrivions les étapes prévues de notre projet de reconstitution des continuités écologiques et végétales dans le cadre d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) qui nous permet de bénéficier pour sa réalisation d'une aide financière substantielle de la Région.

Depuis il s'est passé des choses !
Le 25 octobre un atelier participatif a eu lieu rue des Poilus, qui a permis d'installer 8 plantes grimpantes sur des façades de maison, de part et d'autre de la rue. Pour l'instant, elles sont petites, mais... petite plante deviendra grande !



Petite plante deviendra grande...



Vitis vinifera 'Purpurea'



Akebia quinata - Akébie

Bien nourries par un apport de terre de qualité, dirigées sur le mur grâce à des fils métalliques et arrosées par une pluie abondante, ces plantes, vigne, clématite, jasmin, ... ne demandent qu'à prospérer.

Remercions tous ceux, habitants riverains, employés municipaux, en particulier François, paysagistes du CAUE et élus qui ont permis cette réalisation tout en vivant un moment sympathique de convivialité. Et gageons que cette rue aura changé d'aspect dans quelque temps, surtout si la contagion fait son effet !



Campsis radicans



Les habitants à l'ouvrage

Le 26 octobre, un autre atelier conduit par Perche-Nature, suivi par de nombreux habitants, a donné lieu à la construction de nichoirs à oiseaux.



Construction de nichoirs

5 nichoirs ont ainsi été installés dans le Parc Consigny. Ils participeront à la protection des oiseaux qui sont fort utiles dans l'équilibre des espèces. On sait par exemple que les mésanges sont friandes de chenilles, or celles-ci sont trop nombreuses sur certains résineux du Parc.



Installation des nichoirs par les employés municipaux

Enfin, toujours sous la houlette de Perche-Nature, un mercredi après-midi de cet automne, les enfants du centre de loisirs ont semé des fleurs sauvages à partir de graines incorporées dans des boules d'argile. Cette opération a intéressé les rues des Poilus, Creuse, de la Géôle et du Pont de l'Horloge. D'autre part des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de ces rue afin d'informer leurs habitants de cette entreprise de renaturation de la commune et d'accueil de la biodiversité. « Il n'y a pas de mauvaises plantes, il n'y a que des plantes dont on a oublié les vertus ! »

Mais il nous reste encore beaucoup à faire !

En effet, un autre aspect de notre projet concerne le Parc Consigny et son extension au jardin Chapoton. Le CAUE et Perche-Nature en sont les principaux acteurs, mais ce sera aussi avec les habitants qu'il sera réalisé.

**Une réunion publique
d'information sera organisée
mardi 4 février 2020 à 18h30.**

En effet il est important que les propositions de nos partenaires soient exposées à tous ceux que le sujet intéresse et que chacun puisse exprimer son point de vue. Le projet du CAUE et de Perche-Nature est ambitieux. Avec le concours des habitants réunis en ateliers participatifs, il va transformer ce lieu en différenciant les espaces de ce vaste terrain, vert certes, mais non structuré (par exemple, plantation de bulbes et de couvre-sol sur certaines zones, nouvelle allée sinueuse coupant l'espace à partir du jardin Chapoton, ...) et il va en changer l'usage par de nouveaux éléments de mobiliers modulables. Ceux-ci, bancs, chaises longues, cabane-nid, ... seront construits à partir de bois de récupération avec l'aide d'une association partenaire, les Souffleurs de vert (1) lors d'ateliers de fabrication collectifs.

L'aménagement du jardin Chapoton sera pris en charge par Perche-Nature. Le mur de séparation avec le Parc sera ouvert de façon à permettre le passage et une circulation piétonne sera possible à partir de la rue Courtin dont le mur sera également percé. Perche-Nature investira cet espace pour en faire un lieu de formation et d'observation dans le cadre de ses activités en y développant en particulier des exemples de permaculture.

On n'en dira pas plus aujourd'hui, attendons le 4 février !

Sachez cependant que ce projet d'aménagement tient compte des remarques formulées par les personnes qui ont répondu au questionnaire sur le sujet en début d'année. Les « voisins » du Parc, Médiathèque et Maison de retraite, ont également été consultés.

Dans le cadre du même CRST, la Maison Botanique va intervenir dans l'hiver pour poursuivre l'œuvre d'entretien et de plessage des haies du Chemin Vert et du quartier de la Minauderie. Là aussi, l'aide de courageux bûcherons sera la bienvenue !

- (1) Les Souffleurs de vert ont travaillé pour la commune de Sargé-sur-Braye également dans le cadre d'un CRST. Ils ont fabriqué en particulier des bancs, des fauteuils, qui sont installés vers le camping. C'est à voir !

Travaux

Mairie : restructuration réhabilitation de la halle

Evolution des travaux en images...



Démolition des parties vitrées



Avant les travaux



Démolition des murs



Adieu la scène !



Réfection du pied des arcades



Démolition du sol de la halle



Réfection du sol de la halle



Vue de la halle



Pose des baies vitrées



Démolition de la dalle en bas des escaliers

Travaux réalisés par les employés municipaux

Mairie – nouveau bureau du SIVOM

Voirie

Rue du Champ de Foire

Pour des raisons de sécurité, les bordures autour des tilleuls ont été retirées. La signalisation au sol matérialisant les places de stationnement va être effectuée très prochainement.

Rue Creuse

Les trottoirs ont été abaissés pour faciliter le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite. Le tracé de circulation des véhicules va être modifié.



Le secrétariat du syndicat de l'eau – assainissement de Mondoubleau–Cormenon se situe toujours à l'étage de la mairie mais dorénavant il se trouve dans un bureau indépendant de ceux du secrétariat de Mairie. Peinture, électricité, ponçage et vernis du parquet ont permis de relooker ce bureau.

Fête de l'été : un poème de remerciements

LA FÊTE A MONDOUBLEAU

En un mot comme en cent, merci Monsieur le Maire

Quelle organisation ! Quelle fête exemplaire !

Rejoignant dans cette nuit tout un village heureux

Le repas, les boissons, que souhaiter de mieux ?

Quel entrain cet orchestre ! Explosion de la danse

Sans cesse nous offrant le rythme et la cadence

Paso doble effréné, tcha-tcha-tcha et java

Madison entraînant, la valse et la polka.

Et que dire à présent des danseuses charmantes

Réunissant beauté et jeunesse éclatantes

Précieux de stabilité, élégance des pas

Et tous les spectateurs qui n'en revenaient pas !

Et puis vint le moment de ce feu d'artifice

Quel émerveillement, ô joie, ô mes délices !

Gerbes en parabole et bouquets lumineux

Un éblouissement, d'étoiles, mille feux...

Et petit à petit les lampions vont s'éteindre

Sourire de chacun impossible à dépeindre,

La musique à son tour disparaît en mineur,

Comment trouver les mots décrivant ce bonheur ?

20-07-19

AC

Pompiers de Mondoubleau – Cormenon

Bilan de l'année et Ste Barbe

Samedi 7 décembre 2019 avait lieu la Ste Barbe des Pompiers. A cette occasion, Alain Letourneux, chef de centre dressait le bilan des interventions de l'année 2019, soit 429 sorties effectuées (450 en 2018 et 407 en 2017) à savoir :

- ✗ 246 transports de malades et blessés à domicile
- ✗ 26 accidents de la circulation
- ✗ 18 assistances VL (en attente de Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes extérieur lorsque le VSAV de Mondoubleau est déjà sorti)
- ✗ 67 VSAV sans transport (relevage de personne ou assistance et personne refusant le transport vers l'hôpital)
- ✗ 4 feux de cheminée
- ✗ 3 feux d'habitation et 1 bâtiment agricole
- ✗ 26 feux de végétation
- ✗ 38 opérations diverses ou sorties annulées
- ✗ 35 interventions effectuées hors secteur dont 5 dans la Sarthe



VL -Véhicule de liaison

Cette année, un nouveau VSAV a été attribué au centre de secours de Mondoubleau – Cormenon ainsi que des nouvelles tenues TSI (Tenue de Service et d'Intervention).



Les divers véhicules du centre

- De gauche à droite :
- VTU** (Véhicule Tout Usage)
 - VSAV** (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes)
 - CCF 4000** (Camion Citerne Feux de forêts)
 - FPT** (Fourgon Pompe Tonne)
 - VL** (Véhicule de Liaison)

Le centre compte un effectif stable de 19 pompiers volontaires.

En ce jour de Ste Barbe – fête des pompiers, ont été médaillés :

- ✗ Pour 20 ans de service : Didier Brette et Thomas Carré
- ✗ Pour 13 ans de service : Anthony Letourneux
- ✗ Pour 10 ans de service : Tiffany Baugé et Clément Chauveau

Et ont été promus :

- ✗ Au grade de Sergent-chef : Didier Brette, Alain Leroy et François Savigny. (photo ci-contre)



L'insigne étoile d'argent a été remise au chef de centre Lieutenant Alain Letourneux pour 6 années de commandement (photo ci-dessus)

Toutes nos félicitations à tous !



Une écrivaine à Mondoubleau

Katia Verba s'est installée à Mondoubleau avec son mari en 2018. Après avoir été graphologue et consultante en relations humaines, en 2001, elle décide de se consacrer pleinement à l'écriture de pièces de théâtre et de romans à suspense. Ainsi, à ce jour, elle a écrit douze pièces de théâtre, trois romans publiés et sont en préparation, un livre pour enfant, un roman à suspense et une comédie « déjantée ».

Régulièrement, elle dédicace ses œuvres notamment à la librairie de Mondoubleau et au restaurant « Le Grand Monarque ».



Du mouvement au cabinet vétérinaire



« Je prends ma retraite ! La Clinique vétérinaire continue ! ». C'est en ces termes que Pierre-François MAZEAUD a annoncé son départ à ses clients, heureux de voir de jeunes vétérinaires prendre sa suite après 33 ans d'exercice. A compter du 1^{er} janvier, en effet, la Clinique vétérinaire des Grands Champs à Cormenon forme un réseau avec la Clinique vétérinaire de la Braye (Savigny-sur-Braye) sous la direction de trois vétérinaires associés : Marleen Bruggink, David Jumert et Henri Touboul.

Le relais a été passé le 13 décembre dernier à la salle des fêtes de Cormenon dans une salle comble et avec beaucoup d'émotion à l'évocation des aventures de l'âne Obélix, du chat Pirate, ou du veau... Pierre-François !

C'est en 1986 que le Dr Mazeaud, à la recherche d'une clientèle mixte à mi-chemin entre Paris et la Bretagne, s'est installé à Mondoubleau à la suite du Dr Cerval.

Exerçant tout d'abord dans une petite maison en location près du collège, il décide d'investir en 1998 dans une clinique mieux adaptée à l'activité, dessinée par l'architecte Renaud de la Noue, située à Cormenon au lieu-dit Les Grands Jardins.

Après avoir soigné multiples veaux, vaches, cochons, couvées, et fait grandir ses quatre enfants dans l'école et au collège du village, Pierre-François Mazeaud continuera d'y vivre, en exerçant maintenant ses talents d'apiculteur, de jardinier, de cuisinier, de caricaturiste, d'éleveur d'ânes, de saxophoniste... et de grand-père. De quoi occuper une très heureuse retraite !

Associations

Dansez Line

L'association DANSEZ LINE, créée en 2015, a ouvert une section de Line Dance à Mondoubleau.

La Line Dance est comme le madison mais en plus varié, sur toutes sortes de rythmes et de styles.

Les cours, animés par Romain, sont les mardis soir à partir de 19h30 à la Maison Consigny.

Si vous souhaitez essayer, n'hésitez pas, les 2 premiers cours sont gratuits.

Pour divers renseignements, vous pouvez contacter :

Romain

 07.81.07.99.25.



Cours de danse line dans la salle de Danzé

Venez dansez en ligne sur les musiques
actuelles entendues à la radio !

Débutant : 19h30-20h30

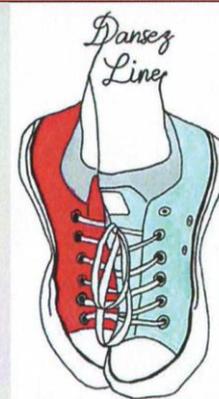
Novice : 20h40-21h40

Rendez-vous à la maison Consigny de
Mondoubleau ou au Foyer rural de Danzé

CONTACT : Romain/ Président : 07-81-07-99-25

Annick/Trésorière : 07-83-42-30-50

dansez.line@gmail.com



Rétrospective photos

2^{ème} semestre 2019



Baptême de plongée – 19 juillet



Perch'athlon – 20 juillet



Fête de l'été – 20 juillet



Randonnée équestre – 21 septembre



Journée du Patrimoine – musée du Poids Lourd - 22 septembre





De gauche à droite : Jocelyne Nivault, Florent Gerbault, Mickaël Godefroy, Mauricette Vaillant

Un véhicule offert par l'UCAM

A l'occasion des 3 jours de la St-Denis organisée par l'UCAM les 12-13-14 octobre 2019, la tombola a permis à Mauricette Vaillant de gagner le 1^{er} lot : une voiture C1 rouge.

Le 2^{ème} lot, un vélo électrique, a été remporté par Florent Gerbaud.

Bravo aux vainqueurs et merci à l'UCAM pour cette organisation.



Clément et Laurent Pecnard

Clément Pecnard, pompier de Paris

Clément a grandi bercé dans cette atmosphère de pompier. En effet, son père Laurent, employé communal à Mondoubleau, est pompier volontaire depuis plus de 30 ans et qui plus est, collectionneur de véhicules miniatures de pompiers.

Clément a donc commencé sa « carrière » au sein des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Savigny S/Braye. Il a ensuite naturellement intégré le centre de secours de Mondoubleau-Cormenon où il a été nommé 1^{ère} classe en décembre 2017. Cet été, l'aventure s'est poursuivie sur Paris ! Après quelques mois de formation et de travail acharné, Clément a reçu son casque en présence de sa famille le 31 octobre 2019 ; il est rentré dans la Brigade des Pompiers de Paris. Une grande fierté pour sa famille. Bravo Clément et toutes nos félicitations !



Cérémonie du 11 novembre



Remise des brevets au collège - 22 novembre



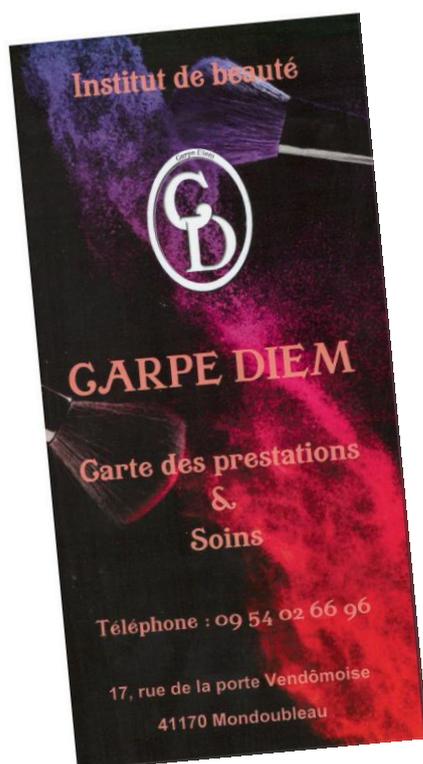
Ste Barbe - 7 décembre

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

« Carpe Diem »



L'institut « Laurie Beauté » est devenu « Carpe Diem ». Catherine Langlais a repris l'institut de beauté au 17 rue du Pont de l'Horloge et vous propose entre autres maquillage, détente et bien-être. L'institut est ouvert du lundi au samedi (sauf le mardi) de 9h à 12h et de 14h à 19h. ☎ 09 54 02 66 96.



« Un temps pour moi »

Mathilde, titulaire d'un CAP et d'un bac professionnel esthétique a ouvert les portes de son institut de beauté « un temps pour moi » au 24 place du marché à l'étage du salon de coiffure «Les caprices de Nathalie».



L'institut est composé de deux cabines aménagées avec deux ambiances modernes et différentes. L'une pour les épilations et l'autre pour les soins du corps, du visage ainsi que pour la beauté des mains et des pieds. Mathilde, très accueillante, reste réceptive à votre demande. Elle se déplace aussi à domicile le lundi pour les personnes à mobilité réduite. Les lycéens ou étudiants bénéficient d'une remise de -10% et un parrainage offre une remise de -15%. Les rendez-vous peuvent aussi se prendre en ligne.



Contact : www.untemps-pourmoi.fr
☎ : 06 33 77 95 24

Le Grand Monarque



Marie Mesme et Daniel Germain ont ouvert le restaurant « le Grand Monarque » en ce début de septembre 2019. Chaque mois, ils vous proposent un menu composé d'un choix de 2 entrées, 2 plats et 3 desserts. Une carte bistrannique met à l'honneur les produits de saison, sélectionnés le plus possible sur des circuits courts pour leur qualité.

Ouvert le soir du mercredi au dimanche et le midi les samedi et dimanche.

☎ : 02 54 89 92 44 - Facebook

Les marchés

2 marchés ont lieu chaque semaine à Mondoubleau devant la Mairie.

Le marché du lundi matin, régi par la Commune, propose alimentation et confection.

On peut y trouver :

- ✗ des fruits et légumes,
- ✗ du couscous et plats cuisinés,
- ✗ de la boucherie-charcuterie,
- ✗ du fromage,
- ✗ du poulet rôti (suspendu provisoirement),
- ✗ des vêtements, des chaussures...
- ✗ et occasionnellement matelas, volailles vivantes...



2 foires annuelles ont lieu à Mondoubleau, l'une le lundi de Pentecôte, l'autre à la St-Denis, soit le 2^{ème} lundi d'octobre.



Le marché du samedi matin est organisé par l'Union des Commerçants Artisans de Mondoubleau (UCAM). Il s'agit davantage d'un marché alimentaire : pain, yaourts, volailles prêtes à cuire, poisson, fromages, fruits et légumes...

LES INFOS MÉDICO-SOCIALES

Don de Sang : dates des collectes

- ☞ vendredi **10 janvier** de 16 h à 19 h
- ☞ jeudi **23 avril** de 16h à 19h
- ☞ vendredi **10 juillet** de 16 h à 19 h

Toutes les collectes auront lieu à la salle polyvalente de Cormenon



Numéros utiles

Numéros d'urgence : SAMU : 15 Pompiers : 18 ou 112

Pour connaître la pharmacie de garde ☎ 3237

Médecins généralistes

- **BENOISTE Anne** ☎ 02 54 80 88 44
29, rue Charles Péguy - MONDOUBLEAU
- **BORONAT Josep** } ☎ 02 54 72 21 39
- **TEIXIDO Pedro** } Maison médicale 1, place du Mail MONDOUBLEAU
- **MOLUSSON Gérard** ☎ 06 66 49 84 29

Dentistes

- **TUCU Michaela et VARESCU Florin**
☎ 02 54 80 72 43
1, allée Ronsard - MONDOUBLEAU

Pharmacien

- **VUITTENEZ Bruno et Florence –
LEBRETON Aline** ☎ 02 54 80 90 43
42, place du Marché - MONDOUBLEAU

Infirmiers

- **BILLIET Jacques** } ☎ 02 54 80 82 47
- **CHAUCHET Brigitte** }
- **DORSEMAINE Sabrina** }
- **QUILLIEZ-ROUSSEAU Anne**
2 place du Mail - MONDOUBLEAU

Kinésithérapeute ostéopathe

- **HIVERT François** ☎ 02 54 80 79 22
1, allée Ronsard - MONDOUBLEAU

Ostéopathe

- **SAROUL Laëtitia** ☎ 06 62 11 91 52
2 place du Mail - MONDOUBLEAU

Sophrologue

- **CANARD Elise** ☎ 07 84 92 28 64
Maison médicale place du Mail - Mondoubleau
Lundi et jeudi - Pour enfants, adolescents, adultes
sophrocane@gmail.com

Réflexologue

- **PAULEAU Magalie** ☎ 06 82 70 44 29
15, rue St-Pierre – MONDOUBLEAU
- **BATAILLE-LEJEUNE Julie** ☎ 06 86 51 26 33
70 rue des Poilus - MONDOUBLEAU

Protection maternelle et infantile

- **TOURAIN Christine** ☎ 02 54 73 43 43
2 place du Mail - MONDOUBLEAU
Nourrissons 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, sur RDV

Pédicure podologue

- **GUTTON Antoine** ☎ 02 54 77 08 96
Place du Mail - MONDOUBLEAU vendredi sur RDV
www.pedicure-podologue.vendome.fr

Psychologue

- **MANSION Jeannette** ☎ 06 81 20 66 01
7 rue St-Pierre - MONDOUBLEAU
Pour enfants, adolescents, adultes

Psychologue sophrologue

- **LE GARFF Marie** ☎ 06 76 70 62 16
7 rue St-Pierre - MONDOUBLEAU
Pour enfants, adolescents, adultes

Ambulances - taxis

- **Ambulances MONGE** ☎ 02 54 80 80 00
9 bd de l'Industrie - MONDOUBLEAU
- **Taxi MONGE** ☎ 02 54 80 71 51
- **Taxi / Transport de malades assis LEROY**
1 rue de la petite vitesse - MONDOUBLEAU
☎ 02 54 80 73 58

Aide à domicile

- **ADMR et SIAD** ☎ 02 54 89 13 20
4, place du Mail - MONDOUBLEAU
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Cabinet vétérinaire rue Louis Bouillon CORMENON
**BRUGGINK Marleen, JUMERT David et
TOUBOUL Henri** ☎ 02 54 80 70 15

1

« 40% des cancers pourraient être évités en modifiant nos comportements »

En favorisant




Alimentation équilibrée Activité physique

En limitant




Tabac Alcool

2

Trois programmes nationaux de dépistages organisés sont mis en oeuvre en France par le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) qui se charge de vous envoyer des invitations. Ces examens sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie :

TEST IMMUNOLOGIQUE



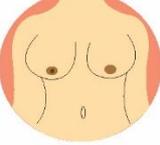

Cancer colorectal

Dépistage de **50 à 74 ans**
Tous les **2 ans**
À réaliser chez vous



Détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10

MAMMOGRAPHIE




Cancer du sein

Dépistage de **50 à 74 ans**
Tous les **2 ans**



Détecté tôt, un cancer du sein se guérit dans 9 cas sur 10

FROTTIS




Cancer du col de l'utérus

2 moyens d'agir

Vaccination : de 11 à 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 19 ans

Dépistage : 25-65 ans, Tous les 3 ans après 2 frottis réalisés à 1 an d'intervalle

Participation aux dépistages organisés des cancers en 2017-2018 :

Département du Loir-et-Cher

Cancer colorectal
43%

Cancer du sein
60,8%

Commune de MONDOUBLEAU

Cancer colorectal
33%

Cancer du sein
53%



L'ADMR pour tous, toute la vie, partout



Association locale ADMR du Perche Vendômois

MAISON DES SERVICES
4, place du Mail
41 170 MONDOUBLEAU

- **Vie quotidienne**
Tél. 02 54 89 13 20
E-mail : ms-mondoubleau@fed41.admr.org
- **SSIAD**
Tél. 02 54 89 13 21
E-mail : ssiad-mondoubleau@fed41.admr.org
- **Association Perche Vendômois – Livraison de repas**
Tél. 02 54 89 13 25
E-mail : asso-mondoubleau@fed41.admr.org

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.

Envoi des candidatures à :
jepostule@fed41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services*.

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...
Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

ENTRETIEN DE LA MAISON

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 89 13 25 !



LES INFOS PRATIQUES

Dates à retenir

Vœux du Maire
17 janvier 2020
19 h 30 - Salle de l'Etoile

Repas des Aînés 1^{er} mars 2020

Offert par la Commune de Mondoubleau à toutes les personnes de plus de 70 ans à la date du repas .

Inscriptions auprès du secrétariat de Mairie

☎ 02 54 80 90 73

Elections et liste électorale

Elections municipales : **15 et 22 mars 2020.**

Les inscriptions sur les listes électorales pour les prochaines élections sont possibles jusqu'au **7 février 2020.**

Pièces à fournir :

- ⊙ Carte Nationale d'Identité
- ⊙ Justificatif de domicile (facture EDF...)

Objets encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu le

2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit :

mercredi 11 mars

mercredi 10 juin

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ : **02 54 80 90 73** et déposer les objets concernés devant leur maison le matin même.

Ordures ménagères

Le SMIRGEOMES et le SICTOM de Montoire fusionnent pour devenir au 1^{er} janvier 2020 SYVALORM Loir & Sarthe (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères). Cette fusion est l'aboutissement d'une volonté commune d'optimiser les compétences et de rationaliser les budgets. Cet établissement public chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers va poursuivre le programme de prévention, de réduction et de valorisation des déchets pour le compte de 7 communautés de communes, 134 communes, 109 572 habitants.



En pratique pour les usagers

- ⊙ Au 1^{er} janvier 2020 : les modalités de collecte restent identiques.
- ⊙ Le siège du Syvalorm est situé à St-Calais – 11 rue Maubert et une antenne à Montoire. Un numéro de téléphone unique : 02 43 35 86 05. Dès le 1^{er} janvier 2020, toutes les infos et actualités sur le site www.syvalorm.fr

Rappel des consignes de tri

Cartons et papier : 2 destinations séparées



Pour plus d'infos :
www.syvalorm.fr

Les cartons et les papiers représentent 25 % de nos déchets.

Nous en consommons 363 kg/an/habitant. Séparés, bien triés et déposés dans le bon contenant, ils peuvent être recyclés et réutilisés. Les erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité. Les flux mal triés subissent de fortes décotes. Au-delà de 8 % d'erreur, le repreneur chargé du recyclage refuse la reprise.



Dans les bennes carton des déchetteries



Pliés, pour un transport
facilité et optimisé

Tous les papiers se trient et se recyclent

Journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers, bloc-notes et tous les autres papiers.

Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.



Valorisez vos déchets verts - Des solutions simples, écologiques et économiques existent.

⊙ Le compostage

Procédé de dégradation naturelle de la matière organique par la faune et des micro-organismes en présence d'oxygène et d'eau. On obtient ainsi un fertilisant naturel, gratuit et respectueux de l'environnement.



Composteurs disponibles auprès du **Syvalorm** Loir et Sarthe.
Rendez-vous sur notre site à la rubrique « j'évite les déchets ».



⊙ Le paillage

Pailler le sol avec des débris végétaux permet de conserver l'humidité du sol et évite de nombreux désherbages. 30 minutes à pailler, c'est 5 heures de moins à désherber, bêcher, sarcler, biner et arroser.

⊙ Le mulching (« to mulch » en anglais consiste à recouvrir la terre avec des déchets végétaux)

Utiliser une tondeuse « mulching » -pour déchiqueter le gazon en fines particules- ou classique et le laisser à même le sol. Cela fertilise la pelouse ou les bordures et limite ainsi la pousse des mauvaises herbes.

⊙ Le choix des végétaux

Privilégier les végétaux à pousse lente et/ou verticale en limitant les espèces envahissantes c'est réduire le coût et le temps de leur entretien. Choisir des plantes moins sensibles aux maladies permet aussi au jardin de produire moins de pertes et de déchets verts.

Si je dois me rendre à la déchetterie, pour le transport, utiliser des contenants faciles à manipuler et à transporter.



Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'utilisation d'internet en mobilité, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. En France, on compte désormais 38.5 millions de personnes surfant sur la toile grâce à ces appareils. Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace de les saturer.

La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un accès fluide à internet en mobilité grâce à des débits importants. Elle apporte des capacités supplémentaires indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile.



Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT. En France, les services de très haut débit mobile 4G peuvent se déployer dans cinq bandes de fréquences : 700 MHz, 800 MHz, 1800 MHz, 2.1 GHz et 2,6 GHz. L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations dans ces bandes aux opérateurs de

téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G. Plusieurs autorisations ont récemment été accordées à Mondoubleau, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- ◎ **Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit**, vous pouvez :
 - * Vous rendre sur la plateforme « assistance.recevoirlatnt.fr »
 - * Appeler le **0970 818 818** du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)
- ◎ **Si vous dépendez d'une antenne râteau collective** (antenne placée sur le toit de votre immeuble), il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes. Pour bénéficier du dispositif mis en place, il revient au syndic de signaler les interférences via l'une des deux plateformes.



Ces démarches vont permettre d'établir un diagnostic par l'ANFR. Celle-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G. Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles. Il faudra éventuellement ajouter un filtre. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.

Le Syndicat des Circuits Équestres et Pédestres du Perche

La carte jointe à cet article concerne l'un des deux circuits de randonnée qui ont été établis définitivement grâce à un travail conjoint du Syndicat des Circuits Équestres et Pédestres du Perche (siège : mairie de Sargé sur Braye, l'instance référente sur notre territoire) ainsi que du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire, du CODEP41 pour le VTT et du CDRP41 (Fédération Française de Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher) pour les pédestres.

Le circuit sud « Entre bocage et roussard » *ci-contre* et le circuit nord « Sur les traces des Templiers » ont en commun de traverser des paysages caractéristiques des Collines du Perche, bocages, chemins creux, bois, tout en offrant des possibilités d'admirer notre patrimoine bâti de villages, d'églises, de châteaux et de fermes typiques, sans oublier le « fleuron » de notre territoire, la Commanderie Templière d'Arville (circuit nord). Des espaces naturels sensibles (ENS)

sont également visibles, par exemple la carrière de la Mutte à Sargé-sur-Braye, le Chemin des Trognons au Temple (circuit sud) ou l'étang de Bois-Vinet (circuit nord). D'une longueur d'environ 40 kilomètres chacun, ils peuvent être parcourus en deux jours à pied ou à cheval (monté ou attelé) - et en un jour en VTT. Sur l'un comme sur l'autre de ces circuits, on trouvera des possibilités d'hébergement et de restauration.

Le balisage des chemins est en cours d'achèvement. On peut raisonnablement espérer qu'il sera achevé pour la saison touristique 2020. Chaque circuit est identifié par un logo qui permettra de se repérer facilement, en particulier aux embranchements, où des poteaux et des écriteaux indiqueront clairement la direction à suivre. L'entretien des sentiers sera assuré par chaque commune traversée et l'état du balisage sera contrôlé tous les ans, comme c'est déjà le cas pour les sentiers de randonnée existants.

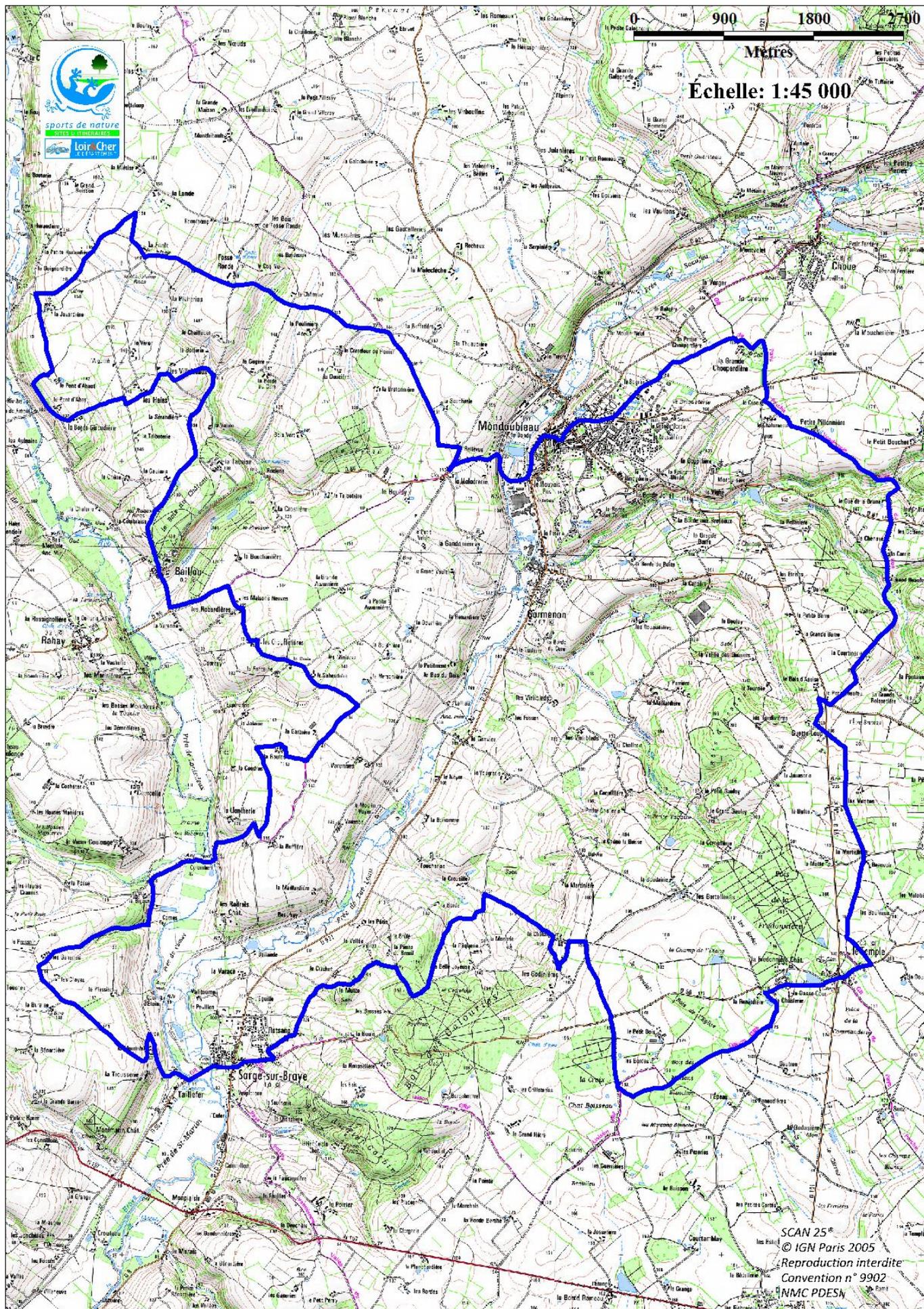
Nos chemins sont d'ores et déjà appréciés par les randonneurs, quel que soit leur mode de transport.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, plus de 120 cavaliers et attelages, venus de la France entière, ont parcouru notre territoire, avec une halte-déjeuner à la Commanderie et un bivouac au Parc hippique. Ils étaient enchantés par nos paysages et par le tracé de nos chemins.

Pour que ceux-ci soient de mieux en mieux connus, il est très important qu'ils figurent sur les différents sites web potentiels. C'est déjà le cas pour l'Office du Tourisme de Vendôme, l'Agence Départementale du Tourisme (ADT41), la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP), la Fédération Française d'Équitation (FFE) et le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE avec le site web geocheval.com où tous les circuits de randonnée de notre territoire sont numérisés)... Il est évident que ces sentiers constituent une vraie richesse pour notre territoire car ils peuvent attirer un public de qualité capable d'apprécier nos spécificités, celles que le récent PLUI a fait ressortir et veut protéger. En nous aidant à promouvoir nos circuits, le département affiche clairement sa volonté d'attirer chez nous des « étrangers » et de favoriser les courts séjours au nord du département, loin des phares que sont les châteaux de la Loire.



Les attelages à la commanderie d'Arville



Circuit sud « Entre bocage et roussard »

UFC Plus près de vous

UFC Que Choisir est une association loi de 1901 créée en 1951, totalement indépendante, ayant pour objet **d'informer, de conseiller et de défendre les consommateurs.**

Dans le Loir-et-Cher, l'association locale UFC Que Choisir 41 est animée par des bénévoles entièrement à votre disposition et répartis en trois antennes : Blois, Romorantin, et Vendôme. Concernant l'équipe vendômoise, composée de 5 bénévoles (Marité, Isabelle, Véronique, Michel, et Bernard), elle agit sur l'ensemble de l'arrondissement de Vendôme composé de plus de 100 communes sur une superficie de 1.720 km² et dont la population de plus de 65 ans est supérieure à celle de moins de 20 ans.

Elle vous reçoit à sa permanence située au Pôle d'Accès au droit, 37 avenue Georges Clémenceau à VENDÔME, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h. Constatant toutefois que certaines personnes ne pouvaient se rendre à la permanence pour diverses raisons (horaires, distance, moyen de locomotion inexistant, ...) et toujours à la recherche de nouvelles idées pour se rapprocher de toutes et tous, UFC Que Choisir Vendôme lance l'opération **UFC PLUS PRES DE VOUS.**



Cette opération tripartite a l'ambition de permettre à chacun d'entre vous une meilleure connaissance de vos droits de consommateur et un meilleur accès à UFC Que Choisir.

1. Des soirées ou après-midi Informations seront animées dans votre commune par UFC Vendôme et la Gendarmerie Nationale. Ces interventions, publiques et entièrement gratuites, vous permettront d'être informés sur les différentes arnaques les plus courantes à domicile et sur internet (démarchages, factures exorbitantes, phishing, etc ...) mais surtout de vous donner les clés simples et pratiques pour les éviter.
2. Des communications sont régulièrement effectuées dans plusieurs médias locaux et internet afin de vous rappeler vos droits et de vous apporter des conseils vous permettant ainsi de devenir un consommateur éclairé.
3. Plus de 25 boîtes aux lettres UFC Que Choisir déposées dans des lieux publics, notamment des mairies, vous permettant d'y déposer gratuitement le cas échéant votre litige. Celui-ci adressé aussitôt à notre permanence de Vendôme sera sous huitaine pris en charge et traité par un de nos bénévoles qui vous contactera sous 15 jours maximum afin de voir avec vous les suites à donner à votre dossier.

En 2018, UFC Vendôme a traité 85 dossiers dont plus de 90 % ont trouvé une issue positive pour la personne lésée.



Contact :
UFC Que Choisir
Pôle d'Accès au Droit
37 avenue Georges Clémenceau
41100 VENDÔME
☎ : 02.54.73.91.53

La résistance à Mondoubleau

La découverte d'un jeune historien, Camille RENARD, stagiaire à la Médiathèque de Mondoubleau

Il arrive parfois qu'on tombe sur des trésors. Ça a été mon cas lors de mon stage à la Médiathèque. J'ai pu lire attentivement les carnets d'un certain Louis Robinet, instituteur à la retraite de Mondoubleau. Ce dernier dirigeait un petit groupe local de la Résistance française pendant la seconde guerre mondiale. Ces textes sont très bien écrits et divers dans leur forme. Toujours en rapport avec l'occupation allemande, les sujets traités sont variés : récits d'actions, biographies de résistants ou d'autres personnalités locales, réflexions sur des phénomènes de société de l'époque, opinions politiques personnelles, évocations de journaux clandestins, d'auberges clandestines, ... L'auteur a même écrit un magnifique poème sur la libération de Mondoubleau par les troupes alliées.

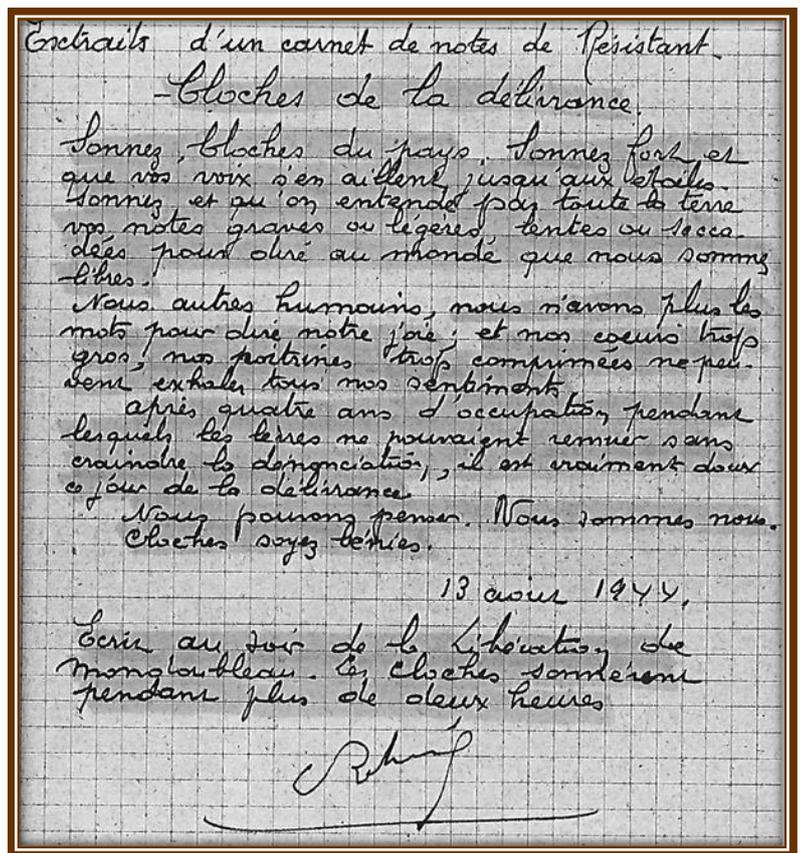
Ces carnets sont d'un grand intérêt et je ne peux que vous encourager à vous rendre à la Médiathèque où ils sont disponibles pour une lecture sur place. Par cet article, non seulement j'aimerais vous donner envie d'aller les consulter, mais aussi je voudrais rendre hommage aux résistants décédés ainsi qu'aux victimes injustes de cette guerre.

Je vais tout d'abord vous parler du petit groupe que dirigeait Louis Robinet. Le plus âgé, Georges Brochain, « un bon gros joufflu », utilisait souvent son auto pour cacher des jeunes appelés au STO (service de travail obligatoire) ou d'autres résistants. Les autres locaux du groupe s'appelaient Louis Vincent, Louis Bouillon dit le Poulain, agent de liaison de l'auteur, et enfin André Blanchet dit Fanfan, un paysan vendômois très actif dans la lutte contre les allemands, qui diffusait les journaux de la Résistance partout où il le pouvait, même au Grand Monarque que les allemands avaient pourtant réquisitionné.

D'autres hommes sont venus se joindre à ce groupe local : Pierrot Didio, Jacques Cavira, un corse au sang chaud, George Lemaître et Etienne Mouehrel, deux officiers de police de Paris. Il y avait aussi François Pogam, le brestois. Tous étaient sous la direction du fameux père Brette qui dirigeait l'ensemble du secteur de la Résistance de Mondoubleau.

Tous ces français se sont battus pour libérer Mondoubleau et la France de l'occupation allemande. Ils n'ont pas forcément mené une guérilla armée sanglante mais, à leur manière, ils ont gêné l'armée allemande, notamment par le vol et le sabotage. Par exemple le texte intitulé « Errare Humanum est » du 5 août 1944 raconte de façon très vivante les circonstances dans lesquelles « ils » ont saboté un camion allemand.

Pour finir et pour honorer leur mémoire, je me dois de citer toutes les personnes qui sont mortes ou ont souffert pendant ces temps funestes : Perrouault, camarade de l'auteur, fusillé à Chateaubriant, « mort pour un idéal », Louis Bouillon dit le Poulain, mort suite à sa déportation en Allemagne et le « Belge Henri von Wayemberge dit 113 » jamais réapparu après son arrestation par « Dame Gestapo ». je cite aussi toutes les personnes qui ont été emportées par la rafle de Mondoubleau du 30 novembre 1943 : Mademoiselle Madeleine Brillard de Vendôme, Madame Moreau de Vendôme, Monsieur David Dorléans, et le fils de l'auteur, René. Aucune d'entre elles n'a jamais révélé le rôle de l'auteur au sein de la Résistance.



(1) ROBINET Louis, *le terroriste*, 15 septembre 1943, médiathèque de Mondoubleau – (2) ROBINET Louis, *Le mémoriam*, novembre 1944, médiathèque de Mondoubleau – (3) ROBINET Louis, *Mes bon amis, pardonnez-moi*, 29 octobre 1945, médiathèque de Mondoubleau – (4) ROBINET Louis, *L'auberge clandestine*, juillet 1943, médiathèque de Mondoubleau.

Etat civil

Naissances

- Le 7 juin : **Isaac GUÉDET**
Le 14 juillet : **Kaïs RUBINI**
Le 17 juillet : **Julian KIPINSKI**
Le 2 août : **Noa GENESLAY**
Le 13 août : **Kenzo LE GARREC PICARD**
Le 11 novembre : **Sélénia LECAMUS**

Mariages

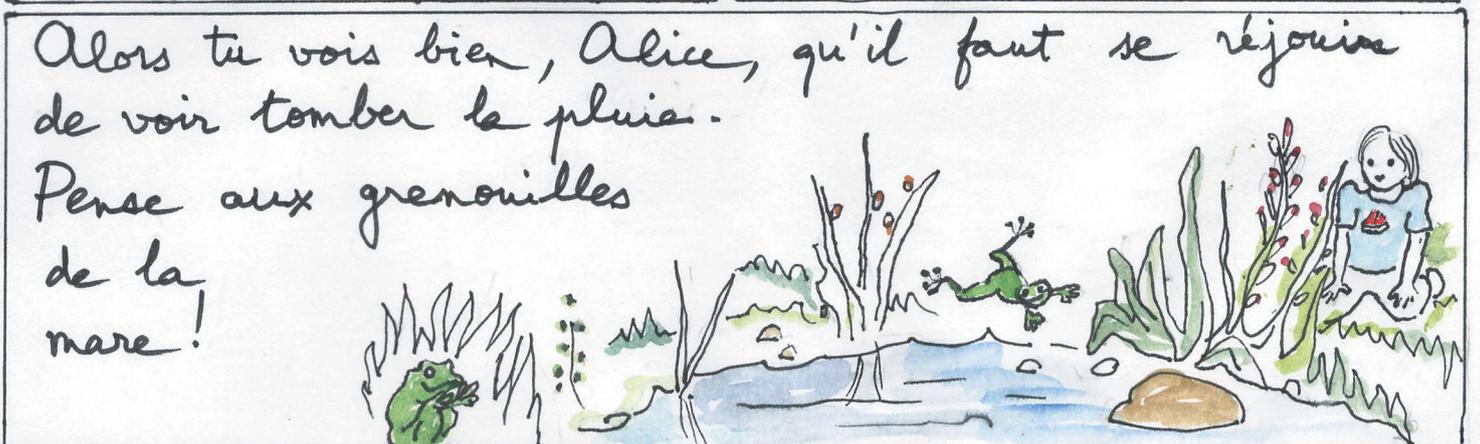
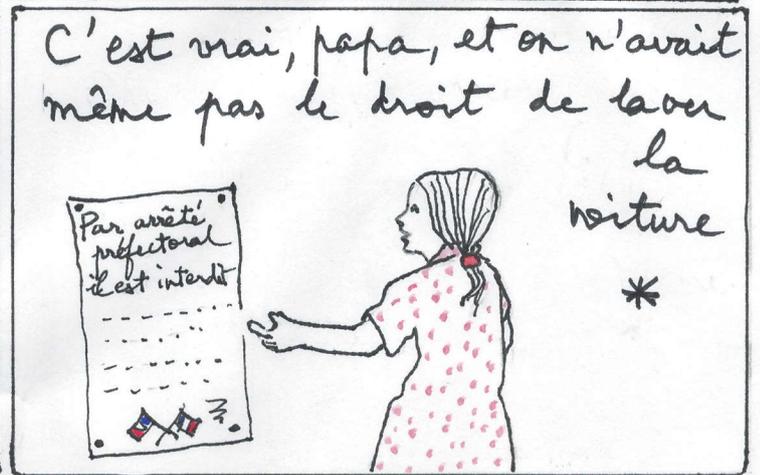
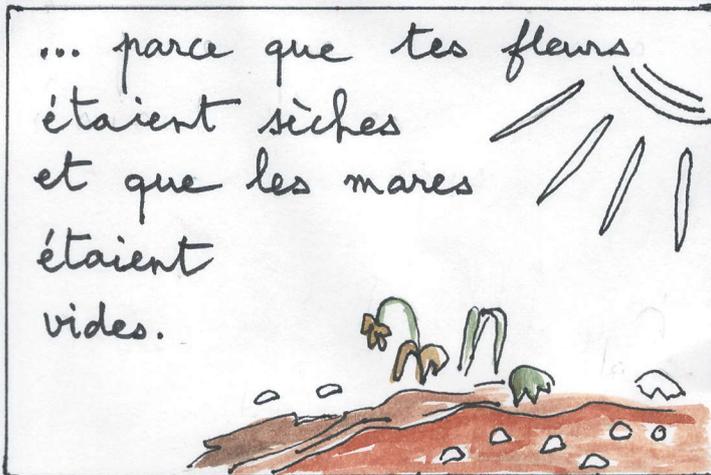
- Le 20 juillet : **Julie BATAILLE & David LEJEUNE**

Décès

- Le 9 mai : **Didier ROCHER**, 55 ans
Le 25 juin : **Jean-Claude LABASSE**, 81 ans
Le 28 juin : **Didier LIEURY**, 64 ans
Le 7 juillet : **Elisabeth JACQUET DE HEURTAUMONT** veuve **DE LAFORCADE**, 89 ans
Le 12 juillet : **Gilberte DRONEAU** veuve **KERYELL**, 91 ans
Le 16 juillet : **Madeleine LECOMTE** veuve **CHAILLOU**, 94 ans
Le 24 juillet : **Michel CHAILLOU-DORSEMAINE**, 73 ans
Le 28 août : **Henriette THEAU** veuve **SINEAU**, 90 ans
Le 7 septembre : **Maurice MAUCOURT**, 91 ans
Le 7 septembre : **Gilberte BOULAY** veuve **HAUDRY**, 88 ans
Le 13 septembre : **Guy HACCART**, 85 ans
Le 13 septembre : **Marie-Thérèse GIANINETTI** épouse **BYLEVELD**, 86 ans
Le 27 septembre : **Louise MULET** veuve **PAINEAU**, 87 ans
Le 10 octobre : **Robert LETOURNEUX**, 86 ans
Le 12 octobre : **Yvette MARTIN** épouse **GRANGER**, 93 ans
Le 19 octobre : **Christiane TOUFFAIT** veuve **CALAIS**, 69 ans
Le 22 octobre : **Maurice RAILLE**, 90 ans
Le 20 novembre : **Odette FROGER** veuve **VAILLANT**, 96 ans
Le 26 novembre : **Emilienne JOUANNEAU** veuve **COCHELIN**, 99 ans
Le 26 novembre : **Michel METAIS**, 63 ans
Le 29 novembre : **Marianne BRIÈRE** épouse **PHILIPPEAU**, 63 ans
Le 2 décembre : **Yvette LÉGER** épouse **COUSIN**, 87 ans
Le 7 décembre : **Yvette BARON** épouse **BONNOUVRIER**, 87 ans

LES BONNES CONDUITES D'ALBERT

C'est l'automne
la pluie tombe depuis plusieurs jours



* Il est nécessaire de préserver l'eau en période
de sécheresse - lisez l'Editorial page 3.

Calendrier des manifestations

1^{er} semestre 2020

Janvier

Jusqu'au 14 janvier, à la médiathèque, heures d'ouverture habituelles, exposition itinérante « Dessinons le Vendômois de demain ! ». Organisée par le Scot (Schéma de Cohérence Territoriale)

Jeu 9	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Ven 17	Etoile	19h30	Vœux du Maire	Commune de Mondoubleau
Mar 21	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 23	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Dim 26	Etoile	12h	Repas dansant des Rois	AEP St-Louis de Gonzague

Février

Sam 8	Cormenon	20h30	Théâtre « La Dégringolade »	Don de Sang Bénévole
Jeu 13	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 18	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 27	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Mars

Dim 1 ^{er}	Etoile	12h	Repas de Aînés	Commune de Mondoubleau
Dim 8	Etoile	12h	Repas de printemps	AEP St-Louis de Gonzague
Jeu 12	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 17	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 19	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Sam 21	Etoile	20h30	Théâtre « Ecoute s'il pleut »	AEP St-Louis de Gonzague
Dim 22	Etoile	14h	Théâtre « Ecoute s'il pleut »	AEP St-Louis de Gonzague
Sam 28	Consigny		Salon des Bonimenteurs	Médiathèque - Echalièr

Avril

Jeu 9	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Ven 17			61 ^{ème} Tour cycliste du Loir-et-Cher	Asso Tour du Loir&Cher
Mar 21	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 23	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Mai

Jeu 14	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 19	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 28	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Juin

Lun 1 ^{er}	Place du Marché	journée	Foire	Commune de Mondoubleau
Sam 6	Rue Bagrée		Bœuf grillé	ABC du Perche
Jeu 11	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Mar 16	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 25	Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age